



Plaisance

Port 2 plaisance Mme Ariane Roger
1 Route du port
30290 L'Ardoise
Siret 400 902 540

Tel: + 33 / 06 77 08 11 10
Mail: port-2@wanadoo.fr
Site: www.port-rhone-provence.com
Facebook: Guinguette.lanex

TARIF 2021 20 % TVA inclus

CONTRAT DE LOCATION D'EMPLACEMENT

+Taxe séjour

Longueur du bateau	Annuel	Trimestre	Mois	Semaine	Journée
De 0,00-4,99m	770 €	275 €	110 €	45 €	9 €
De 5,00-5,99m	993 €	340 €	170 €	50 €	10 €
De 6,00-6,99m	1 145 €	402 €	201 €	60 €	12 €
De 7,00-8,99m	1 565 €	523 €	270 €	80 €	16 €
De 9,00-12,99m	2 099 €	650 €	301 €	90 €	18 €
De 13,00-14,99m	2 340 €	740 €	370 €	100 €	20 €
De 15,00-16,99m	2 965 €	940 €	402 €	115 €	23 €
De 17,00-19,99m	3 510 €	1 150 €	470 €	150 €	26 €
+ 20m par m	+97 €	+ 51 €	+ 36 €	+ 12 €	+ 3 €

TARIF à la journée/semaine inclus prise d'eau potable (2pers) et location de compteur 6amp.
Taxe de séjour 0,22€ par personne pour les bateaux de passage.

SERVICES

Droit d'usage des installations hydrauliques	Automne/Hiv	10/11/12/01/02/03	21 € / mois	Inclus pour tarif journée/sem	
	Printemps/Été	04/05/06/07/08/09	26 € / mois	Inclus pour tarif journée/sem	
Droit d'usage des installations électriques	6 ampères	Inclus par tarif journée		Caution	Selon contrat
	16 ampères	au compteur	N° relevé	0,23 €	+10 € tarif jr
Utilisation de la douche				3 €	
Machine à laver linge				5 €	
Emplacement Stationnement remorque / camping car /voiture				15€/sem 65€/m	650 €/an
Mécanicien / Conseil / Nettoyage de bateau intérieur/extérieur				sur demande	
Service Taxi pour aller/venir du TGV Avignon / ailleurs	Horaires Bu		sur demande		
Internet / wi-fi bas-débit				3€/jour	20€/annuel
Services d'ordures ménagères et verres				offerte	
Clé de portail				20€	Caution
Pompe à Essence à 6km / service livraison à partir 600l					

Tout usager doit fournir à la réservation d'emplacement **les documents** donnant **les caractéristiques** du bateau et de son **assurance** pour la période totale de la location. Le port n'accueille pas de bateau logement.

Les tarifs sont indiqués par jour compté de midi à midi, toute période commencée étant due.

Le tarif de l'usage de la prestation électrique par prise individuelle est basé sur la consommation relevée au compteur, l'amortissement des installations électrique journalier et nocturne et la charge de mise à disposition.

Le contrat de location est au nom du propriétaire. Le paiement de la redevance s'effectue à la date d'arrivée du bateau.

Les locataires sont priés de **respecter l'environnement**, de nettoyer le bateau avec l'eau du Rhône sans utiliser de détergeant. Voir Information déchetterie sur la **RÈGLEMENTATION INTERIEURE**.

Tout abus fera l'objet d'une redevance particulière.

